

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 17 (1881)
Heft: 22

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

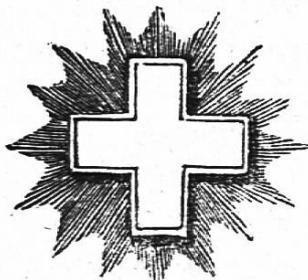
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHÂTEL

15 NOVEMBRE 1881

XVII^e Année.

N^o 22.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE : La question sociale à l'école primaire. — Pédagogie et bibliographie suisses (suite). — Langue française. — La 29^e assemblée de la Société des maîtres de gymnastique. — Ephémérides pédagogiques. — Chronique scolaire. — Anecdotes scolaires. — Partie pratique.

La question sociale à l'école primaire.

Le Congrès des instituteurs de la Suisse allemande ou *Lehrerverein*, dans sa future session à Frauenfeld, traitera essentiellement :

I. La question du service militaire des instituteurs, et

II. La question sociale, c'est-à-dire la question de savoir ce que l'école peut et doit faire à propos de la question sociale.

Dans un article sorti sans doute de la plume de M. Wettstein, le *Beobachter* de Zurich, du 1^{er} janvier, en montrant dans l'école actuelle le produit de la démocratie, combattait l'idée qu'elle n'eût pas à s'occuper des misères du *Demos* ou peuple. « D'où viennent les nombreuses absences dont on se plaint, disait-il ? « De ce que les amendes sont trop minces, disent quelques-uns. Il n'y a qu'à élever le chiffre de l'amende. — Oui, répond M. Wettstein, le mal disparaîtra peut-être, mais la vraie cause du mal, la misère, ne disparaîtra pas. Ajoutons que M. Wettstein affirme

que, malgré la Loi fédérale des fabriques, certains enfants de 14 ans sont encore à l'heure qu'il est, astreints à 16 ou 18 heures de travail !!!

Le *Schweizerische Lehrerverein* sera-t-il assez heureux pour trouver un remède à cet état de choses ?

On paraît le croire à Zurich. Dans le discours prononcé par M. le conseiller d'éducation Schäppi, à la fête anniversaire d'Uster, le 18 décembre 1880, nous avons noté les paroles suivantes : « La vapeur a remplacé les bras ; les chemins de fer existants « pourraient faire dix fois le tour du monde. Le nombre des voya- « ges opérés par la vapeur est aussi grand que celui des hom- « mes qui peuplent le globe. Ils ne parlent pour ainsi dire qu'une « langue depuis l'établissement des télégraphes électriques. Le « télescope et le microscope, le téléphone et le microphone ont « soumis à l'homme l'action jusqu'ici invisible de la nature. Le « photophone fait servir les rayons de la lumière à la transmission « rapide du son ; comme l'éclair, la lumière électrique triomphe « des ombres de la nuit. Le flux et le reflux sont de plus en « plus mis au service de l'homme. Mais comment se fait-il que « malgré toute l'expansion de la force physique de l'être humain « on ne soit pas encore arrivé à améliorer le sort des travailleurs ? « A beaucoup de lumière se mêlent encore beaucoup d'ombres. « Le paupérisme n'a pu être détruit par aucune forme de gou- « vernement. La pauvreté se retrouve parmi les gens cultivés « comme chez ceux qui ne le sont pas, dans les pays à armées « permanentes comme dans ceux qui n'en ont pas, dans les ré- « gions où le libre échange règne, comme dans ceux où domine « le protectionnisme. C'est la connaissance de tous ces faits qui « nous fait paraître si difficile et insurmontable la solution de la « question sociale. La parole de Jésus : il y aura toujours des « pauvres parmi vous, se vérifie encore tous les jours. Et pour- « tant cela ne doit pas nous empêcher de combattre le paupé- « risme. Ce n'est que par un grand déploiement d'énergie que « nous y parviendrons. Notre devise doit être : perfectionnement « du genre humain dans sa lutte pour l'existence. Mais le meilleur moyen est encore l'école populaire, qu'il s'agit de rendre « de plus en plus pratique pour la vie. »

C'est M. Rebsamen, directeur de l'école normale de Kreuzlingen et membre du comité du Lehrerverein, qui s'est chargé de la tâche difficile de traiter la question sociale au congrès de Frauenfeld. L'école est aujourd'hui la panacée qui doit guérir tous les maux. Qu'elle puisse y contribuer, nous n'en disconvenons pas. Mais ne lui en demandons pas trop.

A. DAGUET.

Pédagogie et bibliographie suisses.

(Suite)

LE RAPPORT DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA RÉPUBLIQUE DE GENÈVE, pour l'année 1879-80 et publié en 1881 nous offre en un petit nombre de pages une image intéressante des écoles de ce canton français, des écoles enfantines à l'université. Nous y glanons quelques faits instructifs.

La population des écoles primaires s'est élevée à 7,039. Il y en a 595 de plus que l'année dernière. 319 enfants ne reçoivent pas d'instruction.

Dans l'appréciation des branches d'études, il se trouve que celles qui présentent les meilleurs résultats sont l'arithmétique et la géométrie. La géographie, l'histoire, l'instruction civique et l'allemand laissent le plus à désirer.

L'école complémentaire devrait réunir 2 à 300 élèves; elle en a eu 104.

L'école secondaire et supérieure des jeunes filles comptait l'année dernière 949 élèves régulières et 116 externes; elle a eu cette année 954 élèves régulières et 118 externes.

Le collège de Genève a été fréquenté par 1,198 élèves, donc près de 1,200 élèves, 467 dans la section classique et 605 dans la section industrielle et commerciale. Sur ce nombre, il y avait 147 élèves étrangers de toutes nations.

L'école industrielle et commerciale proprement dite a eu 352 élèves, dont 146 réguliers et 260 externes.

Le gymnase a eu 125 élèves et a célébré la 50^{me} année d'enseignement du professeur Ducrué, homme de grand mérite et de devoir comme il y en a peu et d'une santé de fer aussi, puisqu'on peut réduire à quelques-unes les leçons qui n'ont pas été données pendant cette belle et honorable carrière.

L'université a vu le nombre des étudiants monter à 525, c'est-à-dire 134 de plus que dans le semestre correspondant de l'année dernière. Cette augmentation est due en partie au cours libre donné par M. Ernest Naville. Les locaux affectés à l'université se sont accrus d'un bâtiment spécial pour la chimie et de laboratoires qui rendent Genève l'égale à cet égard des premiers établissements du monde en ce genre. Il a été créé un cours de physique industrielle. On s'est vu dans le cas de rendre plus difficile l'admission des *privat-docent* et de leur refuser le titre de professeurs libres à l'université. Il a été créé cette année dans les cinq facultés : 3 docteurs, 11 licenciés, 41 bacheliers. Les admirateurs du philosophe éducatif et pestalozzien Herbart apprendront avec plaisir qu'on a accordé le prix de philosophie à l'auteur du mémoire intitulé : *Les travaux psychologiques dus à l'école de Herbart*.

LE 6^{me} RAPPORT (*sechster Bericht*) DE L'EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE DE ZURICH, pour l'année 1880, nous apprend que l'existence de cette institution est liée à celle du *musée professionnel* et que la question de savoir, si ce lien continuera ou si l'exposition aura son autonomie, sera tranchée en 1881. Nous voyons que l'exposition a reçu de la Confédération une subvention de 1000 fr. comme l'année dernière, une se-

conde subvention également de 1000 fr. du gouvernement de Zurich, une troisième de 800 fr. de la ville de Zurich. L'exposition de Zurich a un personnel très actif qui entretient des relations avec les établissements analogues de l'étranger, prend part aux expositions pédagogiques, publie un journal (les *Archives*), un catalogue, ouvre des salles de lecture, institue des conférences et des commissions pour l'étude de diverses branches. M. O. Hunziker, professeur à l'école normale de Küssnacht, et M. A. Keller, maître secondaire, rédigent les *Archives*.

Une des parties les plus intéressantes de l'exposition de Zurich est, comme on sait, ce qu'on appelle la *chambrette* ou le petit salon de Pestalozzi, pleine des écrits, des souvenirs et des reliques de ce héros de la pédagogie. Cette collection précieuse s'est enrichie de nouvelles lettres, de livres relatifs au grand homme, de portraits, de bustes et de statues le représentant à diverses époques de sa longue, pénible et féconde carrière. Comme il existe encore en plusieurs mains des lettres de l'illustre éducateur, le comité prie les propriétaires de ces autographes, qui ne veulent pas s'en défaire, de permettre qu'on en prenne copie et de les envoyer au président de la commission, M. Zehnder, à Zurich, ou à M. Hunziker, à Küssnacht, ou au colonel Pestalozzi, ou au président de la commission des écoles, M. Hirzel, ou au Dr T. Staub.

LE RAPPORT DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DU CANTON DE NEUCHÂTEL forme un volume d'environ 200 pages. C'est qu'au rapport de la direction elle-même viennent s'ajouter les rapports du conseil de l'académie, du directeur du gymnase cantonal, des inspecteurs des écoles primaires, etc. Ces rapports se composant d'une foule de détails, de chiffres sur tous les degrés de l'enseignement, il serait très difficile d'en donner une idée exacte ou même un résumé, et je me vois contraint de renvoyer à ce rapport lui-même si substantiel et qui renferme jusqu'à des exercices d'analyse et de langue destinés à remplacer les explications routinières qu'on persiste à donner dans les classes. Messieurs les inspecteurs discutent les méthodes, entre autres celle de l'enseignement historique, où ils recommandent d'enseigner les généralités plutôt que les détails. Il y a là une question intéressante à examiner et dont nous avons déjà eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs. Nous y avons consacré une page de notre *Manuel de pédagogie* (page 204 de la 4^{me} édition).

Le rapport de Messieurs les inspecteurs, en signalant l'emploi du manuel de M. Bourqui pour l'instruction civique dans les écoles du Cerneux-Péquignot, font suivre le nom de l'auteur d'un point d'interrogation, L'ouvrage de M. Bourqui (car c'est bien ainsi qu'il s'appelle et il est aujourd'hui préfet de Morat) est employé dans les écoles fribourgeoises et a fait l'objet d'un compte-rendu dans l'*Educateur* de 1879, page 249.

Il est un passage du rapport des inspecteurs qui mérite l'attention sérieuse des instituteurs, des commissions d'écoles et de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de l'instruction populaire. C'est celui où ces fonctionnaires soumettent à une critique sévère les vices de l'enseignement et les obstacles que rencontre encore une instruction solide et rationnelle. Voici un extrait de ce passage :

« Ce qui nous étonne souvent, c'est de trouver même chez les débutants dans la carrière pédagogique cet esprit de routine que l'on serait en droit de croire banni de l'enseignement.

« Ils sont beaucoup plus pénétrés de ce qu'ils ont vu faire en classe, étant tout jeunes élèves, que de tous les conseils qu'ils ont pu puiser plus tard, alors qu'ils se préparaient à l'obtention du brevet de capacité. C'est pourquoi nous ne saurions assez recommander aux personnes qui s'occupent d'enseignement d'être très scrupuleuses sur le choix de leurs méthodes et sur les procédés qu'elles emploient dans leur classe. Les premières impressions restent; on fait comme on a vu faire. (A suivre.)

Langue française.

L'*Educateur* du 15 septembre contient une liste d'expressions bizarres et de néologismes relevés dans des ouvrages français parus récemment. Ce travail m'a donné l'idée d'entreprendre un dépouillement analogue de certains articles du *Tour du Monde*, qui abondent en termes vieillis, en néologismes ou en expressions pittoresques, mais d'une hardiesse qui dépasse parfois les bornes. Nos écrivains contemporains, ou du moins un certain nombre d'entre eux, cherchent à se faire remarquer par un style original, parsemé d'images vigoureuses, mais qui, très souvent, finit par devenir fatigant, à force de bizarrerie. On force la note. Le néologisme fait une invasion de plus en plus inquiétante dans notre bon français. C'est à qui *enrichira* la langue d'expressions nouvelles.

Je me suis servi du Dictionnaire de l'Académie et surtout du grand dictionnaire et du supplément de Littré, ce dernier contenant, comme chacun le sait, un nombre de mots beaucoup plus considérable que le premier.

1. Néologismes qui ne figurent ni dans l'un, ni dans l'autre de ces deux dictionnaires :

Des filles trapues et *hanchées*; d'après Littré le verbe se hancher existe, mais non hanché. — Un *pullulement* d'oiseleurs. — La campagne déroule un tapis épais, comme un *aubusson* (?) de verdure hautes. — Le quartier des Marolles à Bruxelles était autrefois le rendez-vous de toutes les *vomissures* sociales. — Un ramassis de *sabouleurs*, de *chourineurs*. — Vous entendez un vieil aveugle *barytonner* des chansons. — L'habitude *désalourdit* les chaînes les plus pesantes. — Des ribambelles (de soldats) *dépoitraillées*. -- Des déversoirs en pierre par où *dégoulinnaient* les eaux ménagères. — Des haillons aux tons éclatants où se révélait la tendresse nationale pour les *tire-l'œil*. — La nuit, les fenêtres *braséaient* sur le noir des fonds. — Le rouge *braséement* du soleil. — Un *braséement* de paillettes incendie les vitres. — Des argenteries *orfévrées* (Littré et l'Académie donnent *orfévri*). — Une existence *surnourrie*. — Des corps *surnourris*. — Un fond de façade *archivermessé*. — Le *jabotement* des perruches; Littré donne *jaboter* et *jabotage*. — Un *égosillement* d'oiseaux. — Des étoffes *passequillées* (?). Les boulevards s'appa-

rient à cette lourde débauche de *carton-pierre*. — Un escalier *colimaçonnant*. — *S'enténébrer* d'obscurités. — Une hutte au haut de laquelle *tirebouchonne* un peu de fumée. — Le *rauquement* des corneilles. — Le *claironnement* des coqs. — Le bavardage *nasillé* du cicerone. — Être *introublé*. — Un badigeonnage ocreux *empoicra* les sévères profils de la pierre. — Des gestes *supplicateurs*. — Des *marmottements* monotones. — Des pèlerins à la trogne *rougeoyante*. — Marcher à grandes *arpentées*. — Le *déménagement* des hommes d'armes. — Une porte *sur-exhaussée*. — Une clameur *épeurée* (d'après le supplément de Littré, ce mot ne s'emploie que dans la langue du département de la Meuse. — Des arêtes *griffues*. — Un *champignonnement* de petites maisons. — Une façade *arabesquée*. — *Lointainement*.

II. Termes revêtant de nouvelles acceptions ou rarement employés :

Une *promiscuité* d'habitations. — Les *promiscuités* de l'ombre et de la mort. — Une *promiscuité* de sarraus et de châles multicolores; d'après Littré et l'Académie, *promiscuité* ne se dit guère que des personnes. — La chambre *s'ajoure* d'une grande fenêtre; *ajouré* seul est usité en style de blason (Littré). — Les *calamiteux*; c'est un adjectif qui ne s'emploie pas substantivement. — Des teinturiers barbouillés de *lèches* écarlates ou violacées; *lèche* se dit de ce qui se mange. — Des brasseries *voisinaient* avec de grands moulins; *voisiner* ne se dit que des personnes. — Le *moutonnement* des curieux dans la rue; s'emploie seulement en parlant des vagues de la mer (Littré, supplément). — Des maisons *trapues*; ne se dit que des hommes et des animaux. — Le ruissellement continu d'une source *sourdant* du soubassement, *sourdre* ne s'emploie que rarement au participe présent. — Les boutiques se *closent* une à une. — Les rues se *closent*.

III. Expressions curieuses ou bizarres :

Aligner les mœurs au cordeau. — Des maisons basses, étranglées, bousculées. — Des dîners traînant sur la table dans une béatitude de digestion. — Être le ventre à table. — Des autruches chevauchées par des anges. — Un bloc d'hôtels à la sévérité cossue. — Une marée jetée toute perlante sur un étal. — Mettre aux yeux des clartés mouillées (être heureux en buvant). — Une bousculade de toits en escaliers, coiffés de cheminées ventruës, se prolonge jusqu'à l'horizon, comme une sorte d'énorme chevauchée turbulente débridée sur un terrain bossué. — De petits toits penchés, rechargés, emboîtés. — Les églises s'asseyent dans leurs robes de pierres. — Faire suer à la terre un rapport sans trêve. — Une débandade de pommiers déjetés et bossus. — Le vomissement des canons. — Chaque pierre abrite un fusil qui crépite sans relâche, quand elle s'émiette, une tête de soldat se vide de ses moëllles du même coup (bataille de Waterloo). — Une secouée furieuse d'escadrons emportés au galop (Idem). — Une hottée de maisonnettes. — Une marée de musique. — Une masse de dos pétrifiés. — Des fenêtres par lesquelles coulé un jour sombre. — La désuétude graduelle de la vie.

Terminons par cette citation :

Une géhenne terrestre roule à travers les colonnes ses noirs opprobres;

les visages sont terrifiants comme le seraient ceux de morts vivants : c'est une clinique de toutes les douleurs qui assaillent le corps humain, de toutes les plaies qui le trouent et le déchiquètent, de toutes les difformités qui le font dévier ; et de cet amas de scories, de ce flux de sang vicié, stagnant dans des veines épuisées, s'élève une pestilence vague de charnier (Description du spectacle qu'offre l'église de Hal en Belgique, à l'époque des grands pèlerinages).

Tour du monde, tome 50^e, 1881, 1^{er} semestre, pages 305-384, *La Belgique*, par C. LEMONNIER (1).
C. KNAPP, Locle.

La 29^e assemblée de la Société des maîtres de gymnastique.

Les maîtres de gymnastique suisses, ont eu leur réunion annuelle à Bienne, les 1 et 2 octobre courant. Parmi les hôtes étrangers qui ont pris une part active à la discussion, on remarquait le Dr Maul, de Karlsruhe et M. Lachat, de Montbéliard.

La Suisse française était peu représentée ; nous croyons que les cantons de Vaud, de Genève, de Fribourg n'avaient envoyé aucun délégué. L'après-midi du samedi, 1^{er} octobre, a été consacré aux exercices pratiques. M. A. Maumary, instituteur primaire, donna une leçon à 32 élèves de la 5^{me} et la 6^{me} années scolaires. Dans les exercices d'ordre, il choisit la formation du rang de front, l'alignement, les conversions, le demi-tour, la formation de la colonne et l'exécution de différents pas. Les exercices libres consistèrent en flexion et rotation du torse, flexion des genoux et sautilllements.

M. Maumary termina par divers exercices aux perches verticales. Nous pouvons féliciter cet excellent instituteur de la précision et de la vie qu'il met dans ses leçons de gymnastique.

M. Thönen donna ensuite une leçon à la deuxième classe de l'école secondaire des filles. Il avait choisi les divers pas et les sautilllements combinés en 9 groupes avec diverses positions des bras et de la main. Pour les exercices avec la barre de fer, il combina 8 groupes différents d'après l'ouvrage de M. Niggeler (2). Il termina par une ronde (Reigen) aux applaudissements des spectateurs.

M. von Bergen, avec 32 élèves du progymnase, avait choisi la poutre d'appui pour démontrer le développement des différents sauts qui peu-

(1) Nous n'avons qu'une remarque à faire à la suite la curieuse liste qu'a bien voulu nous envoyer M. Knapp et celle qu'a publiée précédemment l'*Educateur* ; c'est qu'il ne faut pas confondre les expressions qui ne sont que bizarres avec celles qui sont barbares et qui défigurent ou déforment la langue. Certaines expressions bizarres comme celles d'*hurluberlu*, de *queue leu leu* (marcher à queue leu leu, c'est marcher les uns après les autres un par un) sont des expressions très françaises, employées par les meilleurs écrivains, Madame de Sévigné, Chateaubriand. Voir Littré sur ces expressions, aux articles *Hurluberlu* et *Queue*.

(2) *Guide pour les exercices de gymnastique avec la barre de fer*, par J. Niggeler, traduit par H. Gobat. Chez tous les libraires.

vent être exécutés au moyen de cet appareil. La soirée fut consacrée à la critique des exercices.

Chacun a remporté l'impression que l'enseignement de la gymnastique est confié par la ville de Bienne à des maîtres expérimentés.

M. Spiess, maître de gymnastique à Berne, expliqua l'emploi de divers appareils de son invention, qui constituent un véritable progrès sur ce qu'on fait actuellement. M. Waeffler, d'Aarau, avait aussi exposé divers appareils d'une fabrique de Chemnitz.

Le dimanche, une deuxième séance réunissait les maîtres de gymnastique, dès 8 heures du matin, dans l'*Aula* de l'école secondaire, sous la présidence de M. Iselin, de Bâle. M. Jenny-Otto, inspecteur primaire à Bâle, lit un rapport sur l'enseignement de la gymnastique aux classes de filles. La gymnastique n'est enseignée aux filles que dans les villes, ou elle est réservée, dans les campagnes, aux écoles supérieures. On se plaint des mauvaises conditions hygiéniques et médicales dans lesquelles se trouvent les élèves des gymnases et des lycées.

Jusqu'à l'âge de 8 à 9 ans, l'enseignement de la gymnastique peut être donné aux filles et aux garçons réunis; mais à partir de cet âge, les sexes doivent être séparés. Les leçons doivent être obligatoires jusqu'à 14 ou 15 ans. A partir de l'âge de 10 ans, les leçons doivent être données plutôt par un maître que par une maîtresse.

M. Jenny-Otto fait ensuite la lecture d'un programme détaillé pour l'enseignement de la gymnastique à une école de 4 classes. Dans la discussion des conclusions posées par le rapporteur, le Dr Maul, de Karlsruhe, se demande si nous ne devrions pas suivre l'exemple des Belges, qui consacrent chaque jour, dans leurs classes, une demi-heure à la gymnastique. M. Maul estime que les institutrices sont aussi aptes à l'enseignement de la gymnastique que les instituteurs et il donne la préférence aux exercices libres pour le développement des forces de la jeune fille.

M. Niggeler, inspecteur de gymnastique du canton de Berne, voudrait réduire le programme de M. Jenny à un minimum et il réclame une terminologie uniforme dans la Suisse allemande pour l'enseignement de la gymnastique dans les écoles populaires avec l'institution des corps de cadets.

M. Müller, de Zurich, continue la lecture d'un long mémoire sur les relations de l'enseignement de la gymnastique. M. Müller, s'étant étendu longuement sur la création des écoles populaires, est prié par le président de passer au déluge, ce qu'il fait de mauvaise grâce en protestant contre le retrait de son droit de lecture. L'assemblée consultée soutient d'une voix unanime l'avis du président. M. Müller se borne à indiquer sommairement les raisons qui ont motivé les conclusions qu'il présente.

Après une longue discussion, il est reconnu que les corps de cadets sont une institution qui rend peu de services à l'armée. L'enseignement de la gymnastique d'après le manuel fédéral sera suffisant quand la troisième partie, qui comprend les exercices de tir, aura été publiée. L'assemblée exprime le désir que les recrues soient examinées sur la gymnastique.

M. Schær, directeur d'école à Bienne, et président du comité d'organisation, présente un rapport sur les dispenses médicales accordées pour les leçons de gymnastique. Il arrive souvent que les parents et même des médecins cherchent à éloigner les élèves des leçons de gymnastique. Pour faire droit à ce que ces plaintes peuvent avoir de légitime, M. Schær estime que les autorités scolaires et les instituteurs doivent se conformer aux règles de l'hygiène concernant l'aération et la température des locaux, la variété et le choix des exercices, les ménagements à prendre envers les élèves faibles. Autant que possible, les leçons seront données en plein air et la halle sera réservée aux jours de pluie, de froid ou de trop grande chaleur.

Les autorités compétentes seront priées de s'en tenir au règlement fédéral du 13 septembre 1871, en ce qui concerne les dispenses à accorder aux élèves qui ne doivent pas fréquenter les leçons de gymnastique.

M. Koller, maître secondaire à Zurich, distribua un rapport imprimé sur la construction des salles de gymnastique. M. Koller a joint à son travail des plans très bien exécutés de diverses halles construites dans le canton de Zurich. M. Jenny fit également circuler les plans de plusieurs bâtiments construits à Bâle pour l'enseignement des exercices du corps.

On désigna ensuite Liestal comme lieu de la prochaine réunion et le comité fut composé de M. Jenny-Otto, à Bâle; von Gunten, à Saint-Imier, et Weber, à Liestal.

La séance terminée, il y eut banquet au *Bielerhof*, où les toasts alternèrent avec les chants. Dans l'après-midi, une course en bateau fut organisée à l'île de Saint-Pierre, célèbre par le séjour de J.-J. Rousseau qui, un des premiers, a compris la place que doit avoir le développement du corps dans tout système d'éducation.

H. GOBAT.

Ephémérides pédagogiques.

Naissance

NOVEMBRE.

- 2 1707. Hecker (Jules), fondateur de la première école réale à Berlin (1747); né à Werden sur la Ruhr, mort à Berlin, le 29 juin 1768.
- 4 1774. Wessenberg (Henri-Ignace, baron de), chanoine administrateur du diocèse de Constance (1801-1827), duquel dépendaient jusqu'en 1815 la plupart des cantons de la Suisse orientale; grand promoteur des lumières, de la tolérance religieuse et de l'instruction populaire; une des plus nobles personnalités de notre siècle, auteur de poésies et d'écrits pédagogiques, littéraires, etc., fondateur d'un asile pour les orphelins, ouvert aux enfants des deux confessions; né à Dresde d'une famille seigneuriale, originaire de l'Argovie; mort à Constance, le 9 août 1860.
- 7 1790. Wehrli (Jean-Jacques), directeur de l'école des pauvres à Hofwyl, sous la direction supérieure de Fellenberg (1810-1834), admirable de dévouement et l'âme de cet établisse-

- ment; directeur de l'école normale de Kreuzlingen (1834-1853); né à Eschikofen sur la Thour, mort à Guggenbühl près Andwyl (Thurgovie), le 15 mars 1855.
- 21 1768. Schleiermacher (Frédéric-Daniel-Ernest), théologien et philosophe célèbre, connu aussi par les services qu'il a rendus à la science éducative; né à Breslau, mort à Berlin, le 13 février 1834.
- 28 1772. Hermann (Godefroi), professeur et interprète savant et enthousiaste de l'antiquité classique; né à Leipzig et mort au même lieu, le 31 novembre 1848.

CHRONIQUE SCOLAIRE

BERNE. — M. Luthy, le zélé rédacteur du *Pionnier*, organe de l'exposition bernoise, s'efforce avec raison de démontrer à ses compatriotes l'utilité de la ventilation des salles d'école. Dans beaucoup de villages du canton de Berne (et de maint autre canton), on a tellement l'habitude de voir fermées les fenêtres des maisons d'école, qu'un jour un père de famille voyageant avec son fils, et ce dernier lui demandant : « Quelle est cette grande maison ? » le père répondit : « Ne vois-tu pas que c'est la maison d'école, puisque toutes les fenêtres en sont closes ! » M. Luthy ajoute, par forme de morale, ces paroles de Hamlet : *Il y a bien du mal en Danemark!*

TESSIN. — Il est question dans ce canton de la création d'une école supérieure fédérale et d'encouragements à accorder aux écrivains tessinois. La société des amis de l'éducation doit s'en être occupée dans son assemblée de Chiasso.

— Dans la réélection des directeurs d'écoles, M. Jean Ferri, directeur du gymnase et recteur du lycée de Lugano, a été remplacé par M. l'avocat Natale Rusca. L'*Educatore* déplore la non-réélection de M. Ferri, qu'il attribue à l'esprit de parti. M. Nizzola, traducteur de l'*Abrégé suisse* de Daguet, est élu vice-directeur. Jean Cattaneo et Carlo Vincenzi, sont élus directeur et vice-directeur du collège de Mendrisio.

BELGIQUE. — Le congrès des instituteurs, qui a eu lieu en septembre à Anvers, a discuté un certain nombre de questions relatives à la situation locale du corps enseignant, de l'école elle-même. Il résulte des débats que les écoles d'adultes ou d'apprentis ne sont pas florissantes en général, à la campagne surtout. Nous apprenons par le compte-rendu qu'en donne le *Progrès de Bruxelles* (numéro du 2 octobre), que dans les écoles normales belges, l'histoire de la pédagogie n'est enseignée que pour les temps postérieurs au XVI^e siècle. C'est comme dans certains programmes de la Suisse française. Il importe cependant de savoir ce qui a précédé. En Hollande, on remonte plus haut. La question de la pension de retraite (la Belgique possède ce système) et de l'âge auquel on doit l'accorder est en discussion. On voudrait qu'elle fût accordée aux institutrices âgées de 50 ans. Pour les instituteurs, c'est à 65 ans.

Le congrès belge est divisé en deux sections, la section flamande et la section française.

ALLEMAGNE. — Pendant qu'on fait en Suisse, la guerre aux sœurs enseignantes, elles rentrent en Allemagne dans leurs anciennes maisons. Les *Sœurs de l'amour chrétien*, ont repris possession de la salle d'asile, à Cologne.

ORIENT. — Une institution de jeunes filles slaves et autrichiennes va s'ouvrir à Andrinople sous la direction d'un prélat d'Agram, capitale de la Croatie. L'enseignement se donnera en langue slave, dialecte de la Croatie. et en allemand. Le turc et l'italien y seront aussi enseignés comme branche facultative par huit religieuses institutrices.

ETATS-UNIS. — Ce pays a perdu cette année un pédagogue remarquable dans la personne de l'évêque anglican Haven. Né à Boston le 1^{er} novembre 1820, il avait étudié à l'université wesleyenne, professé à celle du Michigan la littérature, puis l'histoire. Elu membre du bureau d'éducation, puis du sénat de Massachussets, président de l'université du Michigan et d'autres universités, chancelier de celle de Syracuse, il fut nommé évêque à Cincinnati en 1880. Il brillait dans les conférences générales par ses vues élevées, dans la chaire sacrée par son éloquence, dans la presse par ses écrits. Il était l'éditeur du *Zion's Herald*. Sa mort a eu lieu le 3 août à Salem, dans l'Orégon. « L'évêque Haven, dit le *Journal d'éducation* de Boston, est mort comme il a vécu, triomphant dans la foi chrétienne. L'Eglise et l'éducation perdent en lui un soutien considérable; mais ses œuvres et sa renommée lui survivront longtemps. »

Les Etats-Unis ont perdu un autre homme de mérite, c'est M. Georges Payne-Quackenbos, auteur de nombreux ouvrages élémentaires, entre autres une *Histoire illustrée des Etats-Unis*, pour les écoles (1857), une grammaire anglaise, etc.

Anecdotes scolaires.

D. Dis-moi, mon ami, quelles sont les causes qui amenèrent la bataille de Morat?

R. C'est que Charles-le-Téméraire était en colère contre les Suisses.

D. Et pourquoi?

R. Parce que les Suisses l'avaient taupé à Grandson.

(*Courrier de la Côte.*)

* * *

Touchant accord de la famille et de l'école.

La maman, d'un ton solennel, à sa fille âgée de sept ans :

« Mademoiselle, vous avez été sottre. Vous m'avez volé une orange. Vous serez punie : vous irez en classe ce soir! » (Textuel.)

* * *

Le père. Charles, tu t'es de nouveau battu avec Max; Max a commencé, et à peine lui avais-je défendu de se battre, que tu recommences à te battre avec lui.

Charles. Mais, papa, qui est-ce qui doit donc commencer ?

PARTIE PRATIQUE

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu, à la date du 17 septembre, la lettre suivante ; nous en remercions l'auteur et nous n'hésitons pas à la publier, espérant que « du choc des opinions jaillira la lumière. »

Messieurs,

Je viens de lire la solution du problème de comptabilité en partie double, proposé dans le n° 16 de l'*Educateur*, et je ne puis faire autrement que de vous adresser à ce sujet ces quelques lignes, pour vous exposer mes doutes sur la rectitude de cette solution.

Je passerai sous silence les erreurs numériques qui se sont glissées dans le calcul du montant de la facture de savon de la maison France et Cie ; c'est plutôt sur la manière de créer le compte de Capital et d'en passer écriture que je voudrais attirer votre attention.

Toute comptabilité en partie double commence par le compte de *Capital*, et c'est bien aussi par là que commence la solution en question ; mais, où je diffère entièrement avec l'auteur de la solution, c'est dans la manière de créer ce compte.

Je lis comme 1^{er} article :

Capital aux suivants :

Tels leurs mises de fonds fr. 30000

donc le compte de Capital est *débité* de l'apport des associés, soit de la somme de fr. 30000.

Dans le 2^e article Capital est *crédité* de fr. 18926,50 par le débit de Caisse ; puis il est encore *crédité* de fr. 5000 par le débit du compte de Portefeuille ; enfin il est *crédité* encore par le débit du compte de Marchandises pour fr. 6073,50. Ces différentes sommes réunies ascendent aussi à un total de fr. 30000.

Si donc le Capital d'un côté est *crédité* de fr. 30000, puis de l'autre *débité* de la même somme, le Crédit équivaut au Débit, et ce compte, puisqu'il est balancé par lui même, n'existe plus en réalité. Tout autant eût valu le laisser entièrement de côté, et se borner à créditer Laurent, Dubois et Vilars par le débit des comptes auxquels ils ont fourni leurs mises de fonds.

Pour procéder correctement à la création du compte de Capital, il eût fallu, à mon avis, le créditer uniquement, et non le débiter, en passant écriture comme suit :

Les suivants à Capital :

Laurent, sa mise de fonds fr. 10000

Dubois, " » 10000

Vilars, " » 10000

fr. 30000

puis créditer les associés de leurs apports respectifs, comme suit :

Caisse à Laurent

son versement comme mise de fonds » 10000

Divers à Dubois

Caisse, son versement en espèces	fr. 5000 —	
Portefeuille, sa remise au 20 septembre	» 5000 —	» 10000
Divers à Vilars.		
Caisse, son versement en espèces	» 3926,50	
Marchandises, celles fournies	» 6073,50	» 10000

De cette manière, le Capital reste crédité de fr. 30000, qui est le fonds social, et le compte des associés se trouve balancé.

Le compte Capital ne devra être débité que lorsque le capital social s'est réellement diminué, soit par des déficits survenus, ou, lorsqu'il s'agit d'association, par la retraite d'un associé ou la liquidation définitive du commerce. Par contre, il doit être crédité de tous les bénéfices annuels réalisés, et qui ne seraient pas immédiatement répartis entre les associés.

Mais je m'aperçois que j'abuse de votre patience et vous prie d'excuser la longueur de cette lettre: veuillez me pardonner si, malgré ma longue pratique de la comptabilité, je m'étais trompé dans mes appréciations.

En vous priant de faire de ces lignes l'usage que vous jugerez convenable, je vous présente, Monsieur, l'assurance de toute ma considération,
Votre tout dévoué, S. WILD, inst., à St-Imier.

NOTA. — La solution que nous avons donnée nous a été fournie par un de nos amis et collègues que nous tenons pour un vrai comptable; malheureusement nous n'avons pu lui communiquer les observations ci-dessus, car il n'est plus au milieu de nous. Nous les avons alors soumises à d'autres experts en comptabilité, qui les ont trouvées parfaitement fondées.

Dictée faite aux examens d'automne de 1881 pour l'obtention du brevet primaire neuchâtelois.

UNE CHASSE AUX AUTRUCHES

(D'après de Gondrecourt. — Le pays de la soif.)

Nous les voyions passer et nous discussions sur les meilleurs modes possibles de les attrapper, quand, soudain, un cliquetis d'éperons interrompit brusquement ce pêle-mêle, ce chassé-croisé d'idées contradictoires. Les chasseurs, qu'on aurait dit emportés dans un tourbillon de poussière toute ténue et tout aveuglante, s'élançèrent couchés sur l'encolure de leurs alezans, et piquèrent droit au troupeau d'autruches qui, tout effrayées, se précipitèrent vers le sud, poursuivies par l'ouragan, que leur vitesse, leur rapidité même, quelque grande qu'elle fût, ne mit pas à l'abri de ses atteintes.

Les autruches, qu'avait fatiguées la poursuite continue des rabatteurs, n'avaient qu'une avance de cinq cent quatre-vingts à six cents mètres; mais, animées par la rencontre de ce nouveau péril, elles n'avaient garde de rompre leurs rangs, et, redoublant d'efforts inouïs, nageant dans l'air avec leurs ailes d'une frêle envergure, on pouvait les apercevoir et on les a vues souvent courir avec une impétuosité et un ensemble qui fai-

saient perdre du terrain aux cavaliers, quelle que fût l'habitude de ceux-ci à de pareils exploits cynégétiques (1). Les chevaux, que l'on n'eût pas crus essoufflés à un tel point, durent modérer leur allure afin de reprendre haleine, et, pendant ce laps de temps, les autruches allant à fond de train, les eurent bientôt considérablement distancés. Mais il était néanmoins indubitable, pour tout connaisseur des mœurs du colosse des échassiers, que la victoire, quelque lente qu'elle parût, serait dévolue aux poursuivants.

En effet, après le troisième relais, les superbes oiseaux donnèrent des signes non équivoques de leur prochaine agonie en se séparant pour se disperser en éventail. Alors, chaque cavalier, parmi ceux qui étaient en tête, vise sa proie et, sans nul souci de ses auxiliaires, s'élance directement sur ses traces. Les autruches fuyaient depuis vingt-cinq minutes, une demi-heure environ, lorsque leurs ailes commencèrent à s'affaïsser et leurs pieds alourdis à soulever d'autant plus de poussière qu'ils s'enfonçaient davantage dans le sable brûlant.

Les chevaux, avec cette perspicacité, ce flair qui les caractérise, semblaient comprendre qu'il fallait payer d'une suprême énergie les triomphes qu'on leur avait demandés et la réussite sur laquelle on avait compté; aussi galopaient-elles, ces nobles et intelligentes bêtes, allongées sur l'éperon, fumant des naseaux, les flancs sanglants, avec une ardeur, un zèle tout extraordinaire. Enfin, à divers intervalles, de droite et de gauche, les pauvres bêtes, de guerre lasse, s'arrêtaient court, le bec ouvert, les jambes frémissantes, attendaient le coup de grâce qui devait mettre fin à leurs longues et indicibles souffrances.

NOTA. — Sur 51 aspirants et aspirantes, 6 ont obtenu la note maximum 10; 13 ont eu 9; 9, 8; 4, 7; 10, 6. Cette dernière note, qui se donne pour 9 fautes et demie, est la limite minimum pour l'obtention du premier degré; neuf aspirants et aspirantes sont restés au-dessous. La moyenne générale des points s'est élevée à 7,4.

Examens des recrues.

Nous commençons aujourd'hui la publication des sujets de composition et séries de problèmes qui ont été choisis pour les examens des recrues de cette année. Sur les 21 sujets de composition, il y en a 12 en allemand et 9 en français, et sur les 10 séries de problèmes, 6 sont en allemand et 4 en français; ils ont été proposés les uns et les autres dans toute la Suisse et traduits dans les deux langues.

Nous donnerons dans les prochains numéros de l'*Educateur* la traduction des problèmes et sujets de composition allemands.

SUJETS DE COMPOSITION (2).

13. Le fer et son utilité.

14. Offre de services d'un ouvrier à son maître d'apprentissage.

(1) Ce mot, qui peut paraître un peu barbare, est fréquemment employé dans les revues, journaux et publications modernes: il est formé de *kuón*, chien et de *agó*, je conduis, et se dit de la chasse et de ce qui s'y rapporte.

(2) A propos de composition, il nous est revenu, de différents côtés, que celle

15. Réclamation d'impôt au sujet d'une taxe trop élevée.

16. Un jeune homme placé dans la Suisse allemande pour y apprendre la langue, écrit à ses parents : relation de son voyage et premières impressions.

17. Avis : Pour cause de départ un particulier offre en vente les objets mobiliers qu'il possède. Indication du lieu, du jour, des conditions de vente et détail des objets.

18. Etablir la note de M. X... pour travaux faits et fournitures livrées.

19. On demande à un fournisseur certaines marchandises; indiquer la qualité et le prix.

20. Circulaire : Offres de service d'un négociant à ses clients.

21. Une recrue écrit à l'autorité militaire pour lui manifester le désir d'entrer dans une arme spéciale, et indique tout ce qui peut appuyer sa demande.

PROBLÈMES.

VII^{me} série.

1. Etablir le compte suivant : L. doit à B. :

Février 15, $3\frac{2}{3}$ m. drap, à fr. 7,65;

Mars 6, $2\frac{1}{2}$ » » à fr. 8,72;

Avril 26, 7,8 » » à fr. 6,80;

Mai 1, 6,4 » » à fr. 9,50.

Sachant que L. a remis un à-compte de fr. 115 à B., combien celui-ci doit-il encore retirer? — *Rép. fr. 46,65.*

2. Un propriétaire a un pré de 4 ha. 38 a qu'il fait faucher et faner à raison de 37,50 l'hectare. Combien doit-il payer? — *Rép. fr. 164,25.*

3. $(7863 \times 79) : 7 = 88,739$ reste 4.

4. $763 + 5 + 32 + 178 - 859 = 119.$

VIII^{me} Série.

1. La taxe militaire est calculée comme suit : taxe fixe fr. 6, — plus fr. 1,50 pr. % sur les ressources, après déduction de fr. 800 (1) pour frais de ménage et fr. 1,50 pr. ‰ sur la fortune. Dans ces conditions, combien devra payer un citoyen exempté du service actif sachant que ses ressources sont évaluées à fr. 3200 et sa fortune à fr. 84,000? — *Rép., 168.*

2. On a acheté 127 hl. 70 l. vin pour fr. 9958. 15, les frais de transport et droits d'entrée s'élevant à fr. 832,50, on demande à combien revient le litre? — *Rép., le litre, 84 $\frac{1}{2}$ cent.*

3. Un journalier gagne fr. 2,75 par jour; comme il travaille 288 jours par année, quel est son gain moyen pour 3 mois? — *Rép., fr. 198.*

4. $47 + 648 + 209 + 5 - 587 = 322.$

que nous avons publiée dans le dernier numéro sous le titre « Les Fenaisons » et attribuée à un élève, n'était que la reproduction textuelle d'un morceau paru dans les *Lectures illustrées*, en 1876. Le fait est exact; notre religion a été surprise et nous en faisons nos excuses à nos lecteurs. Nous espérons, en outre, que le plagiaire, qui a été admonesté d'importance, ne continuera plus son vilain métier. Il a, du reste, fait suffisamment connaissance avec la fable de Lafontaine : « *Le geai paré des plumes de paon.* »

(1) C'est par erreur que l'on a mis fr. 800, c'est fr. 600 qu'il fallait dire; mais la réponse a été calculée avec fr. 800.

IX^{me} Série.

1. Un tas de foin de 7,8^m de longueur, 4,7^m de profondeur et 6,3^m de hauteur a été vendu à fr. 3,50 le quintal métrique ($1\text{m}^3 = 87\text{ kg}$). Combien a-t-on retiré? — *Rép., fr. 703,26.*

2. Un marchand a vendu 15,50 m. de drap à fr. 18,30 le m. Avec l'argent qu'il retirera de cette vente, combien pourra-t-il acheter de kg. d'une marchandise à fr. 0,15 l'hectogramme? — *Rép., kg. 189,1.*

3. $(4832 \times 439) : 8 = 265,156,$

4. $83 + 724 + 8 + 32 - 598 = 249.$

X^{me} Série.

1. Une propriété qui rapporte le $3\frac{1}{2}$ pr. % a été louée pour fr. 1568. Quelle est son étendue, si l'hectare est évalué à fr. 2000? — *Rép., 22 hectares 40 ares.*

2. Intérêt de fr. 12316 à 4,50 pr. % pendant 5 mois? — *Rép., fr. 230,92 $\frac{1}{2}$.*

3. B. emploie annuellement pour sa location : fr. 420; pour chauffage : fr. 115; pour habillements : fr. 294; pour sa nourriture : fr. 770 et pour ses autres dépenses : fr. 285. Que doit-il gagner par mois pour subvenir à son entretien? — *Rép., fr. 157.*

4. Un domestique gagne pendant l'hiver fr. 232; en été fr. 396. Ses dépenses annuelles se montant à fr. 539; quelles sont ses économies? — *Rép., fr. 189.*

Exercice intuitif tiré des « Seconds exercices » de M. C.-W. Jeanneret.

a) *Classification.*

LES TROIS RÈGNES DE LA NATURE.

animal :	végétal :	minéral :
<i>l'homme</i>	<i>les plantes</i>	<i>la terre</i>
<i>les animaux</i>	<i>les arbres</i>	<i>l'eau</i>

On a rangé tous les êtres de la création dans trois grandes classes ou divisions appelées règnes.

Il y a le règne *animal*, puis le règne *végétal* et enfin le règne *minéral*.

L'homme et tous les animaux appartiennent au règne animal; les plantes, les arbres font partie du règne végétal; toutes les autres choses, la terre, les pierres, l'eau, etc., sont du règne minéral.

QUESTIONNAIRE ET MÉTHODE.

Quels sont les trois règnes de la nature? Qu'indique ici le mot règne? A quel règne appartient le singe? le lièvre? le fer? — Toutes les branches d'enseignement peuvent fournir l'occasion de leçons de choses; mais comme aucune ne s'y prête mieux que la lecture, nous avons groupé dans ce manuel, sous le titre d'*Exercices intuitifs*, des morceaux renfermant des matériaux pour ces leçons intéressantes.

(A suivre.)